Dans le cadre de son Cycle annuel de conférences sur la recherche en droit, la Section de droit civil, en collaboration avec le Laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les droits des enfants et le Département de criminologie de l'Université d'Ottawa, présente:

Child's Rights Implication of the Legalization & Regulation of Cannabis (en anglais)

Par Mary Birdsell

Avocate, Directrice, Justice for Children and Youth (Toronto)

Le mardi 25 septembre 2018 11h30 à 13h00 – léger repas servi FTX202

Résumé:

FR - Cette présentation examinera comment la nouvelle législation fédérale et provinciale régissant la possession, la production, la vente, etc., du cannabis à des jeunes de moins de 18 ans est soumise à une interdiction permanente et à une responsabilité criminelle inégale. Les risques potentiels pour la santé et les effets néfastes sur la neurologie chez les adolescents sont certes préoccupants, mais les sanctions pénales actuelles violent les droits des jeunes et ne permettent absolument pas de protéger leur santé et leur bien-être. Cette présentation abordera le nouveau paysage juridique concernant le cannabis pour les jeunes et les problèmes qui y sont liés, dans une perspective juridique fondée sur les droits.

EN - This presentation will explore how the new federal and provincial legislation regulating the possession, production, sale, etc. of cannabis to young people under 18 years of age face ongoing prohibition, and unequal criminal liability. While there is cause for concern regarding the possible health risks and detrimental effects on teenage neurology, the current criminal justice sanctions violate young people's rights, and utterly fail to protect their health and wellbeing. This presentation will discuss the new legal landscape regarding cannabis for young people, and the problems therein, from a right based legal perspective.





